



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## défense

Question écrite n° 28421

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur l'évolution, dans son domaine de compétences, des dépenses d'intervention de l'État entre 2013 et 2014, ainsi que sur la traduction concrète, pour la population, de cette évolution.

### Texte de la réponse

Les principales dépenses d'intervention de la mission « Défense » prévues par la loi de finances initiale (LFI) pour 2013 sont les suivantes :

PROGRAMME	INTITULÉS DES DÉPENSES D'INTERVENTION	MONTANTS (en millions d'euros)
144	Subventions et transferts à l'ONERA, aux écoles sous tutelle de la DGA et l'Institut Saint Louis	22,27
144	Aide versée à la République de Djibouti	24,55
178	Contributions internationales, telles que les subventions à l'OTAN et à l'UE	152,32
178	Subventions pour le budget des opérations extérieures	59,00
212	Subventions du Fonds pour les restructurations de la défense (FRED)	29,74
Total		287,88

Au regard du déroulement de l'exercice budgétaire 2013, l'exécution de ces dépenses devrait être conforme aux prévisions inscrites en LFI. A ce stade de la construction budgétaire, le montant de la répartition de ces dépenses pour la LFI 2014 ne peut être fixé. Il sera précisé dans le cadre de la justification au premier euro des projets annuels de performances (PAP) des différents programmes, qui seront déposés au Parlement au début du mois d'octobre 2013 dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2014.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28421

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé** : Défense  
**Ministère attributaire** : Défense

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [4 juin 2013](#), page 5681

**Réponse publiée au JO le** : [23 juillet 2013](#), page 7817